



HAL
open science

La parenthèse comme point de rencontre

Ulla Tuomarla

► **To cite this version:**

Ulla Tuomarla. La parenthèse comme point de rencontre. Ci-Dit | Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques, Jun 2009, Nice, France. halshs-03658346

HAL Id: halshs-03658346

<https://shs.hal.science/halshs-03658346>

Submitted on 4 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La parenthèse comme point de rencontre

Ulla Tuomarla

Maître de conférences, Université de Helsinki

Dans cet article, je tente de montrer que l'emploi des insertions parenthétiques répond à plusieurs types de « besoins », liés, chez son utilisateur ; tout d'abord la fonction auto-correctrice où l'auteur ajuste son dire en plein cours de production, ensuite la fonction dialogale dans le sens que l'ajout parenthétique anticipe souvent une réaction future de l'allocutaire (sur laquelle se base cet ajustement) et enfin, la parenthèse participe à la construction de l'identité discursive de l'auteur lui-même. L'étude des parenthèses montre comment l'auteur/locuteur en train de produire tient compte du cotexte précédent et le façonne en restant à l'écoute de la réaction potentielle de l'interlocuteur. Dans ma contribution, je tenterai ainsi de voir dans quelle mesure telle ou telle description donnée de la parenthèse reflète, ou non, ce fonctionnement pragmatique de la parenthèse.

Parentheticals can be used for various purposes. Instead of lengthening the list of particular uses such that one can find in treatises dealing with punctuation, I propose an overall description that accounts for the pragmatic principles of the use of the parentheticals in discourse. This account shows the resemblance (and difference) of parentheticals with the phenomenon of self-repair as well as the dialogic dimension which builds upon the anticipation by the author of a future reaction by the hearer/reader. This anticipation takes part, in return, into the construction work of a certain type of discourse identity by the author himself. The article deals with prior descriptions of the phenomenon in respect with the proposed overall discourse functions of parentheticals.

parenthèse, ponctuation, dialogisme

parentheticals, dialogic language use, punctuation

1. Introduction

La parenthèse est une propriété aussi bien du discours oral qu'écrit. Plusieurs indices ensemble plutôt qu'un seul marqueur permettent d'identifier une parenthèse à l'oral, tandis qu'à l'écrit, l'identification d'une parenthèse ne pose aucun problème : les belles arrondies et les tirets doubles s'utilisent en concurrence pour marquer cette fonction que j'appellerai ici tout simplement la parenthèse.

Je n'utiliserai pas, cette fois-ci (*cf.* Tuomarla 2009 a, b), un véritable corpus, mais les quelques exemples que je montrerai pour illustrer mes propos sont des exemples écrits ou oraux empruntés souvent aux autres linguistes ayant travaillé sur la parenthèse. Partant des travaux existants, mon but sera, à la fois, de simplifier et de généraliser la description du fonctionnement de la parenthèse comme figure discursive. Mes sources théoriques représentent aussi bien le domaine des études

littéraires (stylistiques) que la linguistique, et à l'intérieur de la linguistique, des études sur la parenthèse à l'oral et à l'écrit. Mon propos concerne en premier lieu la parenthèse comme point de contact entre l'auteur et son lecteur, contact qui, à mes yeux, explique sa raison d'être. Mon hypothèse est donc que la fonction principale de la parenthèse concerne la dynamique production-réception entre l'auteur et son lecteur.

2. Quelle définition pour la parenthèse ?

Penchons-nous, pour commencer, du côté des définitions de la parenthèse qu'on trouve dans les travaux linguistiques existants. D'après Popin (1998 : 43), « Les parenthèses encadrent une portion de texte qui diffère du contexte qui l'environne. » À la fois simple et vague, cette première constatation concernant la différence entre la parenthèse et son discours hôte peut servir comme point de départ. Sans la préciser, elle suscite la curiosité sur la nature de cette différence. On retrouve cette observation sur la différence entre la parenthèse et son cotexte dans la grande majorité des descriptions de la parenthèse. La caractérisation suivante de Védénina (1989 ; 63), par exemple, met le doigt sur la frontière entre la parenthèse et le corps de la phrase : « Deux tirets encadrent une parenthèse, segment qui ne fait pas partie du corps de la phrase. Ce sont des précisions, un jugement de valeur, des commentaires. »

Sur un plan typographique déjà, on admet donc généralement que les parenthèses et les tirets¹ ont une fonction de démarcation, si ce n'est syntaxique, à tout le moins énonciative. Boucheron (1996) utilise l'appellation des « signes de décrochement typographique » pour ces signes qui marquent le passage à *un autre niveau énonciatif*, avec ou sans rupture syntaxique.

Sur un plan microtextuel, les valeurs et les fonctions des parenthèses sont, me semble-t-il, quasiment illimitées. On trouve de longues énumérations de fonctions variées dans les traités de ponctuation ; selon Causse, par exemple, les parenthèses servent « à isoler une réflexion, une énumération, une précision, une impression, une date, un nombre » (Causse 1998 : 219) – pour ne citer que les emplois les plus courants. Il me semble que cette richesse de valeurs cache cependant une fonction majeure qui concerne la dynamique interlocutive entre l'auteur et son lecteur ; la parenthèse est donc essentiellement un point de rencontre entre ces instances. Le passage d'un niveau énonciatif à un autre (plus élevé, comme on va le voir) est un passage de la surface textuelle à la rencontre du lecteur.

2.1. Considérations syntaxiques et praxéologiques

Traditionnellement, la parenthèse s'est proposée comme objet d'étude aussi bien dans le domaine linguistique que littéraire (stylistique). Les approches proprement linguistiques se sont largement préoccupées du rapport syntaxique de la parenthèse avec l'énoncé-cadre. Le front linguistique se partage entre les uns qui considèrent que la parenthèse s'intègre grammaticalement dans l'énoncé-cadre et les autres qui la considèrent radicalement indépendante. Ce partage revient à ce qu'on appelle *an*

¹ Les tirets par paires ainsi que certains emplois de virgules sont en concurrence avec les parenthèses. Selon Védénina (1989 ; 70), les tirets ne détachent pas le segment du reste de la phrase au même point que les parenthèses.

integrated syntax approach et *radical orphanage approach* (Haegeman 1988 cité par Blakemore 2006). Autrement dit, les linguistes ont travaillé sur le partage des différents types de parenthèses en deux catégories principales : les parenthèses grammaticales qui gardent un lien syntaxique avec l'énoncé-cadre et les parenthèses pragmatiques qui ont un sens pragmatique (et pas de lien syntaxique avec l'énoncé-cadre). On apprend que la parenthèse dite pragmatique modifie la phrase uniquement au niveau de la représentation conceptuelle. Je m'occuperai ici principalement de la parenthèse pragmatique et chercherai à décrire son fonctionnement du point de vue de la dimension interlocutive, essentielle à mes yeux.

Blakemore (2006 : 1671) donne l'exemple suivant de la parenthèse pragmatique :

What Iraq needs is education. We do not need to begin with the children – they will follow – but with the adults.

D'après mon idée, la parenthèse de l'exemple cité – *they will follow* – constitue une anticipation de la réaction du destinataire ; elle explicite la raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de commencer avec les enfants. La rupture énonciative relève du fait que l'auteur, en ajoutant la parenthèse, considère son énoncé du point de vue de la réception. Le passage à un autre niveau énonciatif montre que l'activité en cours est polyvalente et elle confirme ainsi une des thèses centrales de la linguistique interactionnelle selon laquelle la conception du contexte est construite à l'intérieur de la parole, durant l'interaction et par les participants (Hakulinen, 2009). Les analystes de la conversation ont démontré également qu'au sein d'un tour de parole singulier, un locuteur peut effectuer plusieurs actes. La définition de la parenthèse proposée par Duvallon & Routarinne (2001 : 125) tient compte de cet aspect de la parole :

L'ajout parenthétique est une structure qui interrompt momentanément l'avancement d'une autre structure ou activité plus étendue. Il diffère d'une subordination ou d'une insertion grammaticale par le fait qu'il ne complète syntaxiquement ni le discours cadre ni une partie de celui-ci. (Traduction du finnois en français par U.T.)

Il semblerait donc que les analystes de l'interaction et de l'oral (*cf.* Blanche-Benveniste 1997 : 121²) restreignent la notion de parenthèse : cette définition ne comprend que les insertions syntaxiquement indépendantes. Le focus a bougé de la syntaxe sur l'aspect praxématique, ce qui revient en somme à considérer que la caractéristique décisive des parenthèses est d'occasionner l'interruption d'un programme d'encodage en cours. Pourtant, il reste à considérer ce que fait exactement une parenthèse.

Que la notion de parenthèse comprenne les cas grammaticaux avec relation syntaxique ou uniquement les cas dits pragmatiques, l'analyse syntaxique de l'endroit où une parenthèse peut être insérée constitue une dimension importante pour comprendre le phénomène de paranthésage. Les études sur l'oral montrent que la parenthèse a tendance à apparaître là où elle interrompt clairement quelque chose. D'un point de vue syntaxique, la parenthèse peut apparaître à des endroits où le lien syntaxiquement entre les unités du discours cadre est fort : entre sujet et verbe, entre le prédicat et son complément d'objet, ou à l'intérieur d'un GN. Autrement dit, il est

² « Morceau qui vient se loger à l'intérieur d'un énoncé, comme un parasite qui n'aurait pas de relation syntaxique avec son hôte ».

difficile de dire où un ajout parenthétique n'aurait pas sa place (Blanche-Benveniste et al. 1990 : 148-149) syntaxiquement parlant.

Quant à la distribution des tours de parole dans une conversation, les ajouts parenthétiques permettent des écarts à la règle de base concernant la distribution des tours de parole. En règle générale, chaque participant a droit à une unité à la fois. Selon Lerner (1991 : 447), la parenthèse ne compte pourtant pas parmi les endroits où l'interlocuteur se permet de prendre la parole à son tour, et cela grâce à une implicature séquentielle, donc un lien entre les séquences ou entre les unités d'une séquence qui fait que les interlocuteurs perçoivent le caractère inachevé de l'unité en cours.

Il convient de remarquer cependant que l'inachèvement ou l'interruption en soi ne suffisent pas pour qu'on puisse parler d'une parenthèse, l'interprétation parenthétique exige généralement un certain type de déplacement entre l'ajout et le cadre (Duvallon & Routarinne, 2001 : 144-145). Parfois, la frontière entre parenthèse et non-parenthèse n'est pas facile à dessiner. Le critère décisif serait, à mon avis, le mouvement d'un plan textuel à l'autre, hiérarchiquement plus élevé. La parenthèse et le discours-cadre sont ainsi considérés comme deux activités différentes mais simultanées, entre lesquelles on observe une disparité sur le plan du contenu et de l'action. Berrendonner (1993) parle de deux programmes cognitifs distincts, l'un plongé dans l'autre.

Les études sur l'oral confirment que la parenthèse agit sur le cadre interactionnel (dimension dialogique), même si elle ne passe pas la parole à l'interlocuteur. C'est-à-dire que l'ajout parenthétique, par son caractère métalinguistique ou autre, prend en compte l'interlocuteur (son trouble anticipé à accepter l'utilisation de tel ou tel mot, son besoin d'information sur les circonstances de l'événement ou sur l'attitude du L1 sur les événements narrés.

2.2. Aspect métalangagier de la parenthèse

La parenthèse se trouve au carrefour de deux niveaux d'énonciation, car en insérant une parenthèse, le locuteur passe du plan assertif au plan métanarratif ou métalangagier. Anticiper la réception comprend forcément un « scanning » de ce qui a été dit et de ce qui peut en être tiré, une prise de distance donc. Sans caractériser le rôle exact de la parenthèse, la formulation de Charaudeau & Maingueneau (2002 : 422) met en valeur cet écart qui s'établit entre les deux niveaux d'énonciation et tient compte du paramètre de la réception :

Comme signe typographique d'une opération énonciative, les parenthèses, sous leurs deux formes (parenthèse et tirets doubles), ne posent aucun problème d'identification : l'élément mis entre parenthèses est placé par le scripteur à un autre niveau énonciatif, il est présenté comme une rupture, qui permet en particulier de **s'adresser au lecteur**.

L'aspect métalangagier de la parenthèse a été analysé par Boucheron (1996), qui distingue deux grands types d'emploi de ces signes, selon qu'ils relèvent de la modalisation autonome (1a) – ou non (1b) :

(1a) « Il était en rage (le terme n'est pas trop fort) et écumait »

(1b) « Il était en rage (cela aura son importance par la suite) et écumait »

Je me demande pourtant si on ne peut pas dire qu'il s'agit de métadiscours dans les deux cas, et que tout en soulignant la pertinence du choix lexical, la parenthèse

en (1a) renvoie également à la réalité extralinguistique : si le terme n'est pas trop fort, c'est que la personne est vraiment en rage, non ? C'est-à-dire qu'en commentant le mot, le locuteur ajoute du poids à son affirmation concernant la réalité extralinguistique. Authier (1995 : 590), mentionne cette même expression *le terme n'est pas trop fort*, sous la rubrique *coïncidence mots-choses*, en parlant d'un ensemble de formes, « signaux de confirmation du UN de la nomination » dont le rôle est de redoubler emphatiquement l'énonciation d'un mot « fort », d'un commentaire réaffirmant contre une réception sceptique ou blasée, la pleine adéquation de ce mot. Dans (1b), nous avons affaire au niveau métanarratif ; le locuteur dit, en passant, qu'il a l'intention de revenir au fait qu'il (le référent) était en rage. Autrement dit, on se situe de nouveau sur un plan métadiscursif avec un auteur qui planifie explicitement son récit, avertit son lecteur/interlocuteur pour qu'il prête attention à un détail signifiant. L'aspect métalangagier est ainsi lié à l'anticipation de la réception. La différence relève simplement du fait qu'en (1a), la parenthèse ne concerne que le choix du terme, tandis qu'en (1b) elle concerne le contenu de l'énoncé dans son ensemble ou le fait d'avoir donné cette information.

Considérons l'exemple de Blakemore du point de vue du métalangage :

What Iraq needs is education. We do not need to begin with the children – **they will follow** – but with the adults. (Blakemore, 2006 : 1671)

Ici, il ne s'agit clairement pas de la modalisation autonymique. En revanche, la parenthèse constitue un outil argumentatif ; la raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de commencer avec les enfants, c'est que, selon l'auteur, les enfants vont suivre les adultes. Peut-être que le choix de présenter cette « évidence » en ajout, renforce l'argumentation en présupposant par exemple, qu'il s'agit de quelque chose qui ne se discute même pas. Quoique l'aspect extérieur de cette parenthèse ne permette pas de la considérer comme métalangagière, toujours est-il qu'elle anticipe la réaction de l'interlocuteur.

Plutôt que de voir une opposition autonymie/non-autonymie, je propose donc de voir une échelle sur laquelle on glisse de la justification d'un mot singulier à la mise en valeur d'un détail narratif ou à la clarification argumentative. Autrement dit, dans les deux cas, l'auteur se permet un commentaire accessoire sur sa production en cours. Comme ce type de spontanéité est complètement factice à l'écrit, l'ajout doit trouver sa motivation ailleurs. En l'occurrence, il profite de prendre les apparences d'un *ajout* hâtif qui se veut évident. Le dire et le dit s'entremêlent ; un commentaire sur un mot choisi contribue en même temps à renforcer l'affirmation de la réalité décrite.

2.3. Accessoire ?

Dans beaucoup de définitions de la parenthèse on trouve l'adjectif « accessoire » :

Figure de rhétorique qui introduit un développement accessoire dans un énoncé. (Charaudeau & Maingueneau, 2002 ; 421)

Accessoire dans quel sens ? Surtout, comment peut-on dire que la parenthèse est accessoire si elle contredit ou presque l'énoncé cadre dans l'exemple (3a) ?

(3a) Ce sont (peut-être) les assassins de la vieille dame de la rue Birague. (Védénina, 1989 : 72)

(3b) Ce sont peut-être les assassins de la vieille dame de la rue
Birague.

Il n'est pas sans intérêt de comparer 3a et 3b, la seule modification étant l'enlèvement du signe typographique. On constate que la parenthèse apporte « l'élément le plus lourd et le plus expressif du message » (Catach, 1994 : 74). En plus de la modification sémantique du sens, la parenthèse est colorée d'un ton d'intimité, car la parenthèse est, à volonté, « un signe éminemment subjectif », comme le dit bien Catach (1994 : 73). Cet aspect subjectif de la parenthèse n'est pas sans interpeller le lecteur et ainsi la subjectivité tourne en dialogisme. La parenthèse est accessoire seulement du point de vue de la syntaxe ou du point de vue communicatif (un outil accessoire pour assurer la bonne réception). Quant au sens de l'énoncé, *accessoire* est inexact.

Au moment précis où l'auteur se distancie de sa production en cours, il s'oriente vers son lecteur. Les belles arrondies des parenthèses abritent le regard de l'auteur qui tente d'assurer la bonne réception de son discours. La parenthèse est ainsi souvent une place que l'auteur prépare pour son récepteur, ce qui lui donne son aptitude à provoquer des effets de connivence, d'ironie, ou tout type de clins d'œil au lecteur. Sur un plan visuel, l'écrit mime l'oral (*comma intonation*) en séparant clairement la parenthèse du reste de l'énoncé et la ponctuation vient de cette manière à l'appui de l'interprétation – d'où la motivation de marquer l'ajout comme un ajout et non pas de réécrire le tout. Quelle que soit la nature sémantique exacte de la parenthèse, la raison d'être de la parenthèse – en pleine production – est l'anticipation de la réception. Qu'il s'agisse d'une traduction, d'une date, d'un renvoi, d'une information supplémentaire, l'auteur qui fait une parenthèse est en train d'ajuster son dire et son dit, inséparables, pour que la réception soit bonne, nuancée selon le dessein de l'auteur. Cette dimension interlocutive que possède la parenthèse fait qu'il y a certes une parenté entre elle et les procédures correctrices appelées réparations auto-initiées en analyse des interactions. Néanmoins, examinée du point de vue syntaxique, la parenthèse pragmatique ne complète/modifie en rien le discours-cadre (voir Duvallon & Routarinne citées plus haut). La parenthèse pragmatique est une structure indépendante sur le plan syntaxique : il n'y a pas de relation syntagmatique ou paradigmatic (recherche d'un mot, autocorrection, répétition, un certain type de reformulation aussi) entre la parenthèse et le discours-cadre. Voilà qui permet donc de distinguer entre parenthèse et reformulation.

3. Parenthèse et cadre : la montée d'un plan textuel à l'autre

Au vu des définitions proposées, on peut considérer que la caractéristique fondamentale des parenthèses est d'occasionner l'interruption de la production en cours. Si rupture il y a et qu'elle est motivée par le travail anticipatif de l'auteur, il nous reste maintenant à démontrer que le rapport entre la parenthèse et le discours-cadre est tel qu'il corrobore l'idée de la parenthèse comme anticipation de la réception. En effet, le rôle de la parenthèse pragmatique a été vu comme celui d'un acte de langage secondaire, cherchant à accroître la compréhension du récepteur du sens de l'énoncé-cadre ou de la pertinence de celui-ci :

In speech-act theoretic approaches, it would be said that the role of the parenthetical is to perform a secondary speech act whose function is to comment on or « fine tune » the interpretation of the main speech act (see Urmsom, 1969 ; Hand, 1993). (Blakemore, 2006 : 1683) [...] signal guiding the hearer to a proper appreciation of the statement in its context. They help the understanding and assessment of what is said rather than being a part of what is said. (Urmsom, 1960 : 211-212)

Le rapport entre l'énoncé-cadre et la parenthèse pragmatique s'appuie sur le rapport entre le récepteur et le scripteur ; le L1 suspend sa production, car il anticipe l'interprétation de l'énoncé en cours par le L2. Berrendonner explique le tout en s'appuyant sur la notion de mémoire discursive, mémoire qui s'alimente d'un savoir commun sur le monde mais aussi de « connaissances partagées sur l'interaction en cours, sur ses diverses péripéties et sur leurs effets cognitifs ». Berrendonner (à paraître) va jusqu'à parler de déclencheurs de parenthèse, soit des éléments défectueux ou perçus comme problématiques (du point de vue de la réception) dans le cotexte gauche de la parenthèse. Sans aller trop en détail dans son explication, on peut dire qu'il est le plus souvent question, du point de vue du producteur, d'annuler une inférence non souhaitée.

4. Conclusion

Il me semble que dans beaucoup de littérature sur le sujet, on ne fait pas une distinction assez nette entre le parenthésage et les phénomènes de reformulation, qui se ressemblent, car dans les deux cas, on a affaire à une interruption de l'énoncé principal où surgissent normalement des marqueurs (souvent les mêmes, d'ailleurs, dans le cas du parenthésage et de la reformulation). D'un point de vue syntaxique, il existe pourtant une différence : la reformulation entretient un rapport paradigmatique avec l'énoncé-cadre alors que la parenthèse non. Pour cette même raison, je pense que le parenthésage ne relève pas de l'auto-correction, sauf au sens que le locuteur s'écoute lui-même en train de produire et sent le besoin de préciser, d'ajouter, ou de marquer son attitude. Cette activité relève fondamentalement du dialogisme, du rapport entre le locuteur et son interlocuteur, car si l'on n'a pas encore assez dit, c'est la dimension énonciative combinée à l'analyse syntaxique qui est la seule qui puisse clairement différencier la parenthèse des phénomènes voisins.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

Berrendonner Alain, 1993, « Périodes », in Parret Herman (éd.), *Temps et discours*, Leuven : Leuven University Press.

BERRENDONNER Alain (à paraître) « Pour une praxéologie des parenthèses », *Verbum* (Nancy).

BLAKEMORE Diane, 2006, « Divisions of labour : The analysis of parentheticals », *Lingua*, 116, pp. 1670-1687.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, Rouget Christine & VAN DEN EYNDE Karel, 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.

BOUCHERON Sabine, 1996, *Parenthèse et tiret double. Étude linguistique de l'opération de décrochement typographique*, Thèse de doctorat, Université de Paris III.

CATACH Nina, 1994, *La ponctuation*, Paris, PUF.

CAUSSE Roland, 1998, *La langue française fait signe(s). Lettres, accents, ponctuation*, Paris, Éditions du Seuil.

CHARAUDEAU Patrick & MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

DRILLON Jacques, 1991, *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.

DUVALLON Outi & ROUTARINNE Sara 2001, « Parenteesi keskustelun kieliopin voimavarana », *Kieli*, 13, Département du finnois, Université de Helsinki, pp. 122-154.

HAEGEMAN L., 1988, « Parenthetical adverbials. The radical orphanage approach », in S. CHIBA (éd.), *Aspects of Modern English Linguistics*, Tokyo, Kaitakushi, pp. 232-254.

HAKULINEN Auli, à paraître en 2009, « Dimensions du sens dans la conversation quotidienne », Actes du colloque, *Représentations du sens linguistique IV*, Mémoires de la Société neuphilologique, Helsinki.

LERNER Gene, 1991, « On the syntax of sentences-in-progress », *Language in Society*, 20, pp. 441-458.

POPIN Jacques, 1998, *La Ponctuation*, Paris, Nathan.

TUOMARLA Ulla, à paraître en 2009a, « La parenthèse complice », Actes du colloque *Représentations du sens linguistique IV*, Mémoires de la Société neuphilologique, Helsinki.

TUOMARLA Ulla, 2009b, « Scénographie énonciative et parenthèse. L'exemple de *L'Homme-sœur* de Patrick Lapeyre (2004) », *Romanica Wratislaviensia* LVI, pp. 187-197.

URMSON James O., 1960, « Parenthetical verbs », in K. AIJMER (éd.), *A Wealth of English*, Gothenburg, Gothenburg University Press, pp. 171-193.

VÉDÉNINA Ludmilla., 1989, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, Peeters / Selaf.